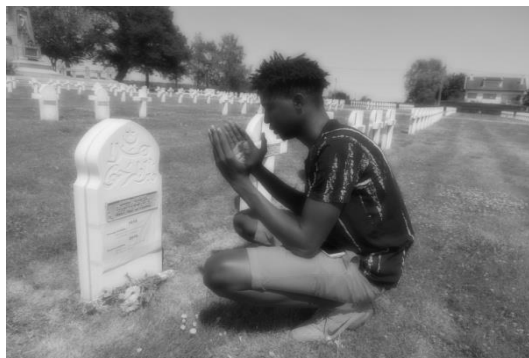


Les déshérités de la mémoire.

En cette année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, il est fait rappel à notre "devoir de mémoire".

L'évocation du passé ou de faits historiques n'a-t-elle pas de plus grand intérêt que d'éclairer notre avenir et nous aider au présent à "vivre ensemble" ?

En 1915, ce sont 200 000 jeunes hommes venus d'Afrique centrale et occidentale qui ont débarqué dans nos ports et en particulier à Fréjus. La France leur assurait "*le versement d'une somme de 160 francs, soit environ l'équivalent de 500 euros, des médailles militaires, un certificat de bien manger, un habillement neuf et surtout la citoyenneté française une fois la guerre finie*". Ces promesses ont-elles été tenues ? Pas sûr pour les survivants, encore moins pour les 30 000 "Morts pour la France", qui reposent sur le sol français, à des milliers de kilomètres de leur famille !



En 2018, leurs jeunes descendants fuient la misère ou tentent de sauver leur vie dans des embarcations de misère. Ils sont plusieurs milliers à mourir noyés en Méditerranée. Ceux qui parviennent à débarquer se confrontent à beaucoup de difficultés et à la menace permanente de l'expulsion. Leurs différences (couleur de peau, religion, langue, culture...) sont trop souvent le prétexte au rejet, comme c'est hélas le cas pour toutes les différences entre les femmes et les hommes d'un même pays (âge, handicap, sexualité, précarité...)

A la veille de multiples commémorations pour le centenaire de l'armistice et avec le concours de RESF, Un toit pour les migrants et la municipalité de Leyr, de jeunes citoyens(nes), inaugureront une stèle réalisée (1) à la mémoire des 30 000 "Morts pour la France" de 1918 et à la mémoire des milliers de leurs descendants morts sur les routes migratoires :

le samedi 10 novembre 2018 à 11h

au pied de l'arbre de la fraternité.

à LEYR

(près du stade de Football)

(village à 20 kms au NE de Nancy et village frontalier entre 1871 et 1918)

Un verre de l'amitié et de la paix entre les peuples clôturera la cérémonie.

Il est également possible de prendre un repas tous ensemble. (prix libre)

Vous pouvez également souscrire à cette action par une contribution financière.

(Bulletin de participation au dos)

(1) Stèle réalisée par deux artistes vosgiens : Philippe LEONARD (Pierre) et Innocent TIENDREBEOGO (Bronze).

Je verse la somme de _____ (Vous n'êtes pas obligés d'indiquer le montant)
(Chèque à l'ordre d'Un toit pour les migrants)

NOM : _____

Prénom : _____

Je participerai à la cérémonie du 10 novembre.....oui / non

Je réserve _____ places pour le repas (sous réserve qu'il soit organisé)oui / non

Chèque et talon à remettre au porteur ou à envoyer à :
Un toit pour les migrants - 17, rue Drouin - 54000 NANCY.

Contact téléphonique : 03 83 31 81 81